

RÉSUMÉ Partant des postulats fondamentaux de la sémiologie, nous proposons l'hypothèse que le silence relève du même acte sémique que le signe linguistique. L'existence de ce non-mot dans la chaîne verbale, serait due à la double fonction de la langue: la première, celle de code qui assure la communication inter-personnelle, basée sur le rapport arbitraire, mais fixé, entre le signifiant et le signifié; la deuxième, celle d'instrument de pensée qui permet une réconciliation du verbe et de la pensée, grâce au rapport contingent, mais mobile, entre le signe linguistique et le monde. Lors de l'échange verbal, cette spécificité inhérente à la langue provoque la perception d'un reste d'inexprimable qui pourrait intercepter la parole. Ainsi, le silence serait cette absence tendue au sein de l'activité langagière, promettant un nouvel équilibre entre le signe linguistique et l'objet.

MOTS CLÉS Silence. Langue. Signe. Pensée. Absence.

SOMMAIRE 1 Le phénomène du silence humain. – 2 Silence et acte sémique. – 3 Le silence comme signe. – 4 En guise de conclusion. – Références

El silencio y la lengua

RESUMEN Tomando como punto de partida los postulados fundamentales de la semiología, planteamos la hipótesis de que el silencio provenga del mismo acto semílico que el signo lingüístico. La existencia de esta «no-palabra» en la cadena verbal, se debería a la doble función de la lengua: la primera, la del código que garantiza la comunicación inter-personal, basada en la relación arbitraria, fijada, entre el signifiante y el significado; la segunda, la del instrumento de pensamiento que permite una reconciliación del verbo y el pensamiento, gracias a la relación fortuita, variable, entre el signo lingüístico y el mundo. En el momento del intercambio verbal, esta especificidad inherente a la lengua estimula la percepción de un resto inexpresable que podría interceptar la palabra. Por consiguiente, el silencio sería esta ausencia tensa en el seno de la actividad lingüística, que posibilita un nuevo equilibrio entre el signo lingüístico y el objeto.

PALABRAS CLAVE silencio; lengua; signo; pensamiento; ausencia.

SUMARIO 1 El fenómeno del silencio humano. – 2 Silencio y acto sémico. – 3 El silencio como signo. – 4 A modo de conclusión. – Referencias.

Silence and language

ABSTRACT Starting from the fundamental postulates of semiotics, we propose the hypothesis that silence involves the same semic act as the linguistic sign. The existence of this non-word in the verbal chain would be due to the twofold function of language: firstly, that of code, which ensures interpersonal communication, based on the arbitrary, but fixed, relationship between signifier and signified; secondly, that of instrument of thought, which allows a reconciliation of word and thought, thanks to the contingent, but mobile, relationship between the linguistic sign and the world. During the verbal exchange, this inherent specificity of language results in the perception of traces of the inexpressible which could intercept the linguistic performance. Thus, silence would be this tense absence within the language activity, promising a new balance between linguistic sign and object.

KEY WORDS silence; language; sign; thought; absence.

SUMMARY 1 The phenomenon of human silence. – 2 Silence and semic act. – 3 Silence as sign. – 4 Towards a conclusion. – References.

Silence et langue

Zlatka Timenova

1 Le phénomène du silence humain

Parole et silence forment un tout, c'est un truisme. Mais le silence humain n'est devenu objet de réflexion scientifique que dans un passé relativement récent. En effet, comment penser le silence en lui-même? Le repos est-il concevable en dehors du rapport avec le mouvement?

Sans nier le rapport entre parole et silence, nous voudrions poser au centre de notre questionnement le silence plutôt que la parole.

Le silence humain se manifeste comme une cessation du discours, comme une absence donc de sons articulés ou de mots. En fait, l'absence est un trait fondamental de la pensée humaine dont la nature sémiotique relève du rapport dialectique du présent et de l'absent, intrinsèque à tout signe qui se présente à la place de la chose absente.

Le réel, amorphe et continu, pour être pensé, adopte le régime du discontinu du verbal, le rythme du vide et du plein, de l'absent et du présent. L'absent possède ainsi un rôle structurant.

Le silence humain se situe en amont et en aval de la parole qui s'en arrache et s'y fond au cours d'un processus continu. Dans les deux cas, le silence est éloquent.

Saussure ne manque pas de signaler l'éloquence de l'absence dans la langue. «La langue peut se contenter» dit-il «de l'opposition de quelque chose avec rien». L'exemple donné par le linguiste concerne les langues slaves à déclinaisons, où l'on reconnaît le gén. plur. (gen) par «le signe zéro», «l'exposant zéro», qui s'oppose ainsi au nomin. sg. (gen-a) et à l'accus. sg. (gen-u). Et Saussure conclut: «On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée» (Saussure, 1969: 123-124).

En morphosyntaxe, les linguistes distinguent l'article zéro, en syntaxe – la copule zéro en russe et en latin.

La rhétorique a toujours insisté sur l'éloquence de l'absence, un nombre considérable de figures rhétoriques jouent sur l'effet d'absence: l'apostrophe, l'anacolithe, la métaphore, l'ellipse, la prétérition, l'oxymore, le hiatus, la litote.

Le silence est perceptible à l'intérieur du discours, oral et écrit

Au sein du discours oral le silence est un fait physique, c'est l'arrêt, la pause, c'est l'absence de sons articulés qui est perçue grâce à la présence de tels sons. Le fait de silence a une durée qui peut être mesurée. Il est soit dicté par les nécessités de la respiration, de la clarté de l'expression, de la vitesse d'échange, soit il est le résultat de l'indicible ou de l'ineffable.

Le discours oral signale l'avènement du silence par les interjections, les changements dans le ton, le cri. Autant d'indicateurs du silence qui représentent des repères concrets et nécessaires au linguiste pour analyser le régime d'absence de la parole.

Il n'est pas sans importance de constater que nombre de chercheurs portent leur intérêt sur les pauses silencieuses au sein du discours oral. A voir entre autres les études de Duez, Grosjean et Deschamps, Lacheret et Victorri, P. Fraisse, citées par Maria Candea dans sa thèse de doctorat portant sur les pauses silencieuses et les phénomènes dits «d'hésitation» en français oral. Selon cette étude, l'interruption significative du courant verbal sonore, représentée par un arrêt total, témoigne d'un malaise dans la formulation, d'un dysfonctionnement de la parole. Ce «conflit» dans l'interaction verbale correspond à une nécessité de formulation qui relève des processus cognitifs d'hésitation ou d'incertitude. Nous nous permettons d'y ajouter les processus psychologiques activés par une expérience limite qui provoque une pause silencieuse et une nécessité de recherche de formulation. Le temps d'arrêt est le trait sémantique principal d'une pause non sonore. Dans sa thèse, Maria Candea considère que la durée d'une pause varie entre un minimum de 20 centisecondes et un maximum de 200 centisecondes. Au-delà du seuil maximum, les pauses silencieuses n'appartiennent plus au domaine d'études de la langue, le silence qui se produit correspond plutôt à un comportement réglé par le code culturel et les mécanismes psychosociaux. Le rôle énonciatif des pauses non sonores selon Candea est «la hiérarchisation des différents constituants d'un énoncé, ou, moins souvent, la mise en valeur stylistique par un effet de suspense de l'unité qui suit» (Candea, 2000: 141).

L'acte d'écrire compose avec le fait de silence. Pascal Quignard exprime ainsi la situation d'écriture:

Ecrire ne rompt pas le silence.

Qui écrit n'ouvre pas la bouche, reste muet, et pourtant toute la langue lui est présente [...].

Situation paradoxale de la langue et du silence, chez qui se mêle d'écrire. [...]. Désormais il s'expose en «se retranchant», il parle en «se taisant. (2005: 28-29)

Le mot écrit est voix et silence en même temps.

Dans le discours écrit, le silence éloquent n'est appréhendé qu'en termes d'effet de sens. Son indice matériel, c'est le blanc qui sépare les mots, les phrases, les énoncés, les paragraphes et qui est une rupture, une omission chargée de sens, donc interprétable par le lecteur. Les espaces vides et les traces graphiques des mots dessinent l'image de l'écrit et participent au mécanisme de l'élaboration du sens. Les textes troués doivent être non seulement lus, mais aussi intégrés par la vue. Lire et voir vont ensemble et construisent le sens dans la compréhension et dans la sensation.

Au sein d'un texte, c'est la ponctuation qui organise le courant verbal. Sur le plan de la phrase, les marqueurs formels du silence sont le point qui indique l'arrêt ou la pause, les trois points qui peuvent dénoter l'hésitation ou l'inachevé. L'organisation paratactique de l'énoncé ou du récit, ainsi que la structure fragmentaire du texte signalent également des lacunes de sens qui intéressent la linguistique textuelle.

2 Silence et acte sémiotique

Nous allons essayer d'expliquer la possibilité d'existence du silence éloquent à partir des rapports de force qui s'établissent dans l'acte sémiotique et qui sont actualisés par le discours. Pour ce faire, nous voudrions considérer l'activité langagière comme un processus incessant de recherche d'adéquation entre la matière sonore articulée et le pensable. Nous rejoignons ainsi la pensée de Humboldt selon laquelle le langage

[...] est le travail, éternellement répété, de l'esprit qui est de rendre le son articulé susceptible d'exprimer la pensée. [...] Le plus précieux et le plus fin du langage [...] ne peut être donc perçu et senti que dans le discours lié. (EN TRABANT, 2005: 178)

Dans ce contexte théorique, le silence éloquent serait l'expression d'un manque d'équilibre entre le son articulé et la pensée qui puisse suspendre l'usage de la langue comme modèle contraignant sans pour autant interrompre l'acte sémiotique. Cet affranchissement de l'emprise du verbe que le sujet parlant choisit, aurait pour fondement le caractère contingent du rapport entre le signe et le monde.

Ferdinand de Saussure avait déjà indiqué dans le *Cours de linguistique générale* que le rapport entre le signifiant (l'ensemble phonique) et le signifié (le concept) est un rapport contingent, immotivé, à la différence du rapport entre le symbole et la chose qui est motivé et même tangible. Plus tard, Emile Benveniste a repensé cette affirmation majeure de Saussure pour y apporter une précision importante: le rapport entre le signifié et le signifiant n'est pas arbitraire, bien au contraire, il est nécessaire dans l'esprit du locuteur, mais c'est le rapport entre le signe (le mot) et le réel (l'objet) qui est arbitraire. Citons le texte de Benveniste:

Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité et non à tel autre. (1966:52)

La contingence du rapport entre le mot et la chose permet donc de penser à une insuffisance, à une marge au cœur même du signe linguistique. Ainsi, Marie-Christine Lala affirme-t-elle: «Le mot est un signe plein, mais le divorce est en lui, entre lui et les choses» (Lala, 1999: 107). Le silence serait tributaire de la conscience d'une frontière flottante entre ce qui se dit et ce qui reste au seuil des mots.

Le régime de silence serait-il impliqué par l'existence d'une brèche entre les mots et le réel? En d'autres termes, nous pouvons supposer que l'accord incertain et instable entre l'esprit et le monde (problème métaphysique selon Benveniste) au cœur du langage vu comme *energeia* (Humboldt), pourrait donner origine à une tension entre les mots et les choses, entre le sujet et le réel. Dans le discours, il est possible que cette tension provoque la retenue de la parole et le surgissement du silence éloquent qui laisse supposer de nouveaux rapports de signification, car nous ne pouvons pas penser «une forme vide, ni un concept innommé» (Benveniste).

Par ailleurs, Christophe Rico soutient que le principe de l'arbitraire du signe met entre parenthèses le monde référentiel et la visée communicative. En effet, dans le *Cours*, Saussure ne prend pas en considération le monde perceptible, ni l'expérience réelle, quand il explique le principe du découpage linguistique (sons/pensées). Or, le discours a pour objectif de transcrire et de transmettre une expérience personnelle. La langue littéraire recherche l'expressivité. L'arbitraire du signe est mis à l'épreuve donc par l'effort de motivation qui régit le discours. Dans les *Ecrits de linguistique générale* qui contiennent les notes et les réflexions de Saussure sur les problèmes abordés dans le *Cours de linguistique générale*, l'auteur revient lui-même à maintes reprises sur l'idée de l'arbitraire pour la nuancer: «Réduction dans tout système de langue de l'arbitraire absolu à l'arbitraire relatif, ce qui constitue le système» (Saussure, 2002: 328). Benveniste mentionne aussi qu'au moment de la parole, le sujet s'exprime à partir de la perception d'une adéquation entre la langue et la réalité. C'est la motivation donc qui prime dans l'échange verbal.

Suivant le raisonnement de Saussure, c'est justement l'arbitraire du signe linguistique qui «entraîne théoriquement la liberté d'établir n'importe quel rapport entre la matière phonique et les idées» (Saussure, 1969: 110). Il est donc possible d'observer des «déplacements sensibles» (Saussure) entre les deux éléments constituant le signe linguistique. Revue par Benveniste, cette conséquence du principe de l'arbitraire est énoncée comme suit:

Ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet. (1966: 53)

Le rapport entre le signe verbal et l'objet est donc marqué par la dynamique de l'arbitraire et du motivé qui confère à la langue la capacité d'exprimer le monde changeant.

Dans des situations de communication concrètes, déterminées par des facteurs psychologiques, culturels, esthétiques ou sociaux, cette tension dynamique entre l'arbitraire et le motivé peut se manifester par la cessation brusque du verbal, c'est-à-dire par le surgissement du silence éloquent, qui suggère l'indétermination fertile du pensable dans sa totalité, avant la disjonction des mots et des choses et avant l'avènement d'un nouveau rapport entre les mots et les choses.

Sur le plan de la fiction littéraire, selon Jean Paris, les formalistes russes sont les premiers à suggérer la nécessité de renouveler la langue, partant d'une «culture systématique de l'incorrection», se servant de néologismes purs, d'omission du sujet et d'autres parties de la phrase, disloquant la syntaxe, pour libérer le mot, la phrase, du poids des règles et du sens conventionnels et arriver à exprimer ainsi de nouveaux rapports sémantiques, «de nouveaux thèmes: l'inutilité, l'absurdité, le mystère, la nullité puissante» (Paris, 1975: 255-256).

3 Le silence comme signe

Partant de la conception saussurienne du signe verbal qui intègre l'instance du psychologique, nous soutenons l'hypothèse que le silence éloquent, résultat extrême de la mobilité essentielle du rapport entre la matière sonore articulée et le monde pensable, pourrait être considéré comme un signe tout aussi important que le mot. Rappelons la suggestion de Van Den Heuvel:

Ce vide (textuel) est évidemment *signe* au même titre que la parole: on sait bien que le silence «parle», que son éloquence joue un rôle capital dans la communication [...].
(1985: 67)

Cependant, il nous faut souligner immédiatement que le silence est un signe particulier qui advient par le verbal et qui s'en différencie en même temps.

Nous voudrions nous demander avant tout si le silence remplit les conditions d'être d'un signe. Selon Benveniste,

la seule question qu'un signe suscite pour être reconnu est celle de son existence [...]. Il existe quand il est reconnu comme signifiant [...].
(1974: 64)

Martinet résume ainsi le statut du signe:

Voir dans un objet un signe, c'est d'abord lui attribuer des significations virtuelles; l'interpréter, c'est en quelque sorte, privilégier l'une de ces significations [...].
(1975: 108)

Le silence éloquent répond à la première condition: il est reconnu comme signifiant (de) quelque chose. Dans un contexte discursif, le silence est interprétable, c'est-à-dire il est possible de lui attribuer une signification.

Le signifié du silence pris comme signe, se définit cependant en termes de rapport: c'est le rapport entre des concepts admis, communs et des concepts nouveaux, à construire, à venir, le rapport entre une vérité collective et une vérité personnelle. Enfin, c'est le rapport entre l'exprimé et l'in-exprimable, c'est-à-dire

l'in-saisissable par l'entendement, mais qui n'est pas moins perçevable dans un contexte déterminé. Le signifié du silence serait la *fulguration* de la pensée (M.-Ponty) avant la saisie par l'expression. L'ambiguïté sémiotique du silence est de ce fait très forte. Dans le discours, ordinaire ou littéraire, le silence est une absence prégnante: il annonce sa fin ou imploré son catharsis.

En outre, le signifiant du silence pose problème. Il ne peut pas être pensé en termes de matière sonore ou graphique. Il n'est pas linéaire ni audible. Le signifiant du silence est le résultat de l'activité langagière: des stratégies, des choix, des mécanismes opèrent une déconstruction du verbal préparant la présence du silence dans un discours naturel ou littéraire. Cette présence est d'ordre relationnel: c'est le rapport entre le vide de la page blanche et le plein de la page contenant le tracé des mots, entre l'absence de paroles et les paroles prononcées, entre la phrase inachevée et la phrase achevée, entre le fragment et le tout.

C'est la langue donc qui donne corps au signifiant du silence et c'est en mots que nous interprétons le silence. Suivant la pensée de Benveniste sur la relation d'engendrement entre deux systèmes sémiotiques, nous pourrions dire que la langue et le silence établissent deux systèmes distincts, le second étant engendré par le premier. Le silence éloquent ne se manifeste donc que par l'intermédiaire de la langue en action, c'est-à-dire dans la communication verbale. Ce serait un signe de second degré.

Enfin, le silence paraît un signe doublement relationnel, ses éléments étant tous les deux de nature relationnelle. Ainsi, pourrions-nous exprimer l'hypothèse que le silence comme signe rend plus complexe la dichotomie saussurienne sons/sens, c'est-à-dire sensible/intelligible, matériel/spirituel: d'une part, il relève de la dualité de tout signe, d'autre part, il permet de supposer la tension d'un rapport direct au pensable, sans recours à un signifiant matériel, audible ou visible. Ainsi, le discontinu que le mot impose se trouve-t-il dépassé par le silence qui inaugure le mouvement continu de signification, de rapprochement du verbal et du pensable? Notre hypothèse sur le silence par les mots et contre les mots viendrait appuyer, nous voudrions le croire, l'idée du continu que Meschonnic exprime ainsi:

Ce continu constitue une réaction en chaîne. C'est le continu entre le corps qui parle et son langage, mais ce n'est pas seulement la gestuelle et son intonation, c'est aussi le continu du corps à l'écrit, dans ce qui est l'invention même du langage: la littérature, la poésie.
(2005: 252)

Enfin, Meschonnic affirme un peu plus loin dans le même texte:

la poétique montre qu'il y a, dans le langage, à la fois le discontinu du signe, des mots, et des langues, qui est connu, mais aussi un continu que le connu empêche de connaître.

Le silence éloquent serait pour nous ce «potentiel signifiant» que les mots mettent en valeurs par «le rythme» qui, dans la pensée de Meschonnic,

est une organisation des marques dans le discours, [...] organisation du sens, mais aussi de la force [...].

(EN MICHON, 2005: 63)

L'arbitraire relatif du signe verbal, sa liberté (mutabilité/immutabilité) face au réel, l'incertitude donc du rapport référentiel, d'une part, et la nécessité de motivation (d'unicité) dans le discours, d'autre part, sont les fondements du silence éloquent. Le locuteur y recourt et il échappe ainsi au caractère conventionnel du rapport entre le signe et le monde qui impose les limites d'un modèle déterminé de penser. Selon Martinet,

[...] le meilleurs de la production artistique ne vise-t-il pas à briser, à faire éclater le monde du langage et de la convention pour en révéler d'autres?

(1975: 109)

Le silence éloquent est un signe qui relève du langage comme *energeia* employée à construire une nouvelle référence, c'est-à-dire un nouveau rapport avec le monde réel ou fictionnel. La parole est discréditée (dire quelque chose de quelque chose), le silence prend le relais pour signifier une essence latente que la langue est supposée incapable d'exprimer. Le sens du silence est le jaillissement attendu d'un nouveau rapport de signification. Dans cet ordre d'idée, Benveniste fait une référence brillante à

la parole limpide et mystérieuse du vieil Héraclite, qui conférait au Seigneur de l'oracle de Delphes l'attribut, que nous mettons au cœur le plus profond du langage: «Il ne dit, ni ne cache», *alla semainei* «mais il signifie».

(1974: 229)

Cet attribut de la parole de l'oracle ne serait-il pas applicable au silence, l'envers de la parole, qui signifie en ne disant pas, en passant outre le discontinu du verbal.

Il n'est pas difficile de trouver une preuve empirique de notre acceptation du silence comme signe dans une partie de la littérature moderne qui se pose comme objectif de construire le sens par le langage, mais malgré le langage.

Avant la deuxième moitié du xix siècle le silence valorise la parole littéraire. Il faut attendre Proust, Mallarmé et Valéry pour considérer le silence comme un matériau aussi puissant que les mots. Avec la crise de la pensée et des valeurs humaines qui se manifeste un peu avant la fin du XIXe siècle, la langue perd sa crédibilité. La réflexion et l'art n'adoptent plus les schémas rassurants de la raison, basés sur les dichotomies sujet/objet, unité/pluralité, système/élément, cause/effet. La frontière entre le dicible et l'indicible se déplace vers l'indicible qui inaugure le silence tendu d'un nouveau rapport de la langue et du réel. Les écrivains des années

60-70 du siècle précédent déstabilisent l'ordre logique du verbal pour installer le sens dans le désordre du non-articulé, dans la blessure de la pensée.

Des écrivains comme Beckett, Nathalie Sarraute, Pinget, Louis-René des Forêts, Pascal Quignard, et certainement Duras, tourmentés par la langue, créent leur propre «usage du silence» à partir de leur propre «usage de la parole». Dans son *Essai sur Louis-René des Forêts*, Quignard résume ainsi le drame de ceux qui vivent le langage comme un exil:

Il se trouve que les hommes ne sont pas dans le langage comme la lumière luit dans le ciel. [...] Le langage n'est pas notre patrie. Nous venons du silence [...].

(QUIGNARD, 2005, EN PRIÈRE D'INSÉRER)

La possibilité du silence éloquent est inscrite donc dans la nature du signe verbal et dans le mécanisme de l'activité langagière. Mais le refus de la parole et le recours au silence sont le résultat de facteurs physiologiques, psychologiques et cognitifs qui opèrent lors de la communication quotidienne. Au sein du discours littéraire, l'avènement du silence est le résultat d'une visée de la langue et du monde qui se concrétise par des choix littéraires et stylistiques. Pour interpréter le silence littéraire, il est nécessaire de considérer l'existence d'une intention et d'un projet d'écriture, englobés par une logique poétique dans un contexte esthétique, culturel et idéologique. Le cadre sémiotique de réflexion qui permet de poser le silence comme un signe au même titre que le mot, doit donc être complété par l'analyse des facteurs mis en jeu lors d'une situation de communication concrète et des rapports de force qui s'établissent entre eux.

4 En guise de conclusion

Il est difficile d'ignorer le silence, cet autre de la parole. Le silence fait pendant au verbe. Il inaugure la totalité du pensable que la langue met en segments, différencie. Le silence évoque l'illimité innommable du sens et permet au langage d'échapper aux limites du nommé. Mais le silence est insaisissable, il est intangible, pareil à l'ombre de tout objet. Cependant, l'étude de la langue ne serait pas complète si la dimension du silence n'est pas prise en considération. Car, rappelons-nous l'affirmation de Jabès:

On peut tout inventer, hormis le silence: il nous invente.

(1985: 13)

Références

- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- (1974) *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Tel Gallimard.
- Candea, M. (2000) *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dit d'hésitation en français oral spontané*, Thèse de Doctorat, Université Paris III.
- Jabès, E. (1985) *Le parcours*, Paris, Gallimard.
- Lala, M.C. (1999) «A la pointe du style», en *Le silence*, revue Autrement, n° 185.
- Martinet, J. (1975) *Clefs pour la sémiologie*, Paris, Seghers.
- Meschonnic, H. (2005) «Oui, qu'appelle-t-on penser», en Dessons, G.; Martin, S. & P. Michon (eds.), *Henri Meschonnic, la pensée et le poème*, Clamecy, Editions in Press.
- Michon, P. (2005) «Vivre dans le langage», en Dessons, G.; Martin, S. & P. Michon (eds.), *Henri Meschonnic, la pensée et le poème*, Clamecy, Editions in Press
- Paris, J. (1975) *Univers parallèles II, Le point aveugle*, Paris, Seuil.
- Quignard, P. (2005) *Le vœu de silence, Essai sur Louis-René des Forêts*, Paris, Galilée.
- Saussure, F. de (1969) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- (2002) *Écrits de linguistique générale. Textes établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler*, Paris, Gallimard.
- Trabant, J. (2005) «Le Humboldt d'Henri Meschonnic», en Dessons, G.; Martin, S. & P. Michon (eds.), *Henri Meschonnic, la pensée et le poème*, Clamecy, Editions in Press
- Van den Heuvel, P. (1985) *Parole, mot, silence: pour une poétique de l'énonciation*, Paris, Librairie José Corti.